

*Dans le cadre de la recherche n° 94a et b/01 subventionnée par le Ministère de l'éducation...
Etude du caractère professionnalisant des dispositifs de formation
dans l'enseignement supérieur*

Dispositif n° 3

Les ateliers de formation professionnelle, les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle et les stages. Régendat langues modernes

Enseignants – Mobilisation en situation complexe (institution et terrain professionnels)

Auteur du dispositif : *Anny Closset*

Auteur de la description : *Anny Closset*

Etablissement : H.E. Charlemagne : implantation : « Les Rivageois. »

Abstract :

Le dispositif de formation présenté dans ce document a été développé durant l'année académique 2001-2002 en première année du régendat en langues modernes de la Haute Ecole Charlemagne – implantation liégeoise « Les Rivageois ». Il se compose de trois types d'activités : les ateliers de formation professionnelle, les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle et les stages.

Le choix de ce dispositif de formation est intéressant : les activités qui le composent constituent une nouveauté dans la formation initiale des enseignants - instituteurs et régents - puisque leur mise en œuvre date de septembre 2001.

Selon les décideurs institutionnels, ces activités s'inscrivent dans un programme de formation qui vise essentiellement à la professionnalisation des futurs enseignants et à la revalorisation de la profession.

Dans la pratique cependant, la construction par les étudiants d'une identité professionnelle forte et positive ne va pas de soi : il s'agit en effet d'un

processus de longue haleine qui commence en 1re année pour se poursuivre tout au long des études et même au delà. Ce processus pourrait être favorisé par certaines conditions.

Quelles sont ces conditions ? Quelle méthodologie pourrait être efficace ? Quelles activités seraient le plus appropriées ? Voilà quelques questions auxquelles ce document tente de répondre.

D COMME DESCRIPTION

Quel est le contexte institutionnel ?

Le dispositif de formation décrit dans ce document se compose de trois types d'activités de formation se déroulant en première année du régendat en langues modernes organisé à l'implantation liégeoise « Les Rivageois » de la Haute Ecole Charlemagne (enseignement de la Communauté française).

Ces activités sont les suivantes :

- les ateliers de formation professionnelle (AFP),
- les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle (AICIP),
- les stages pédagogiques : le stage de sensibilisation professionnelle et le stage d'observation participante.

Quelle est l'origine du dispositif ?

Les activités de formation qui composent le dispositif étudié sont tout à fait récentes : leur mise en œuvre date de septembre 2001, suite à l'application du Décret portant sur la formation des instituteurs et des régents, adopté par le Conseil de la Communauté française en décembre 2000.

Quels sont les acteurs impliqués dans le dispositif de formation ?

Acteurs impliqués directement dans le dispositif

➤ Public-cible

31 étudiants de 1^{re} année du régendat en langues modernes.

➤ Formateurs

- Ateliers de formation professionnelle (AFP)

Interviennent dans les ateliers de formation professionnelle

- pour un tiers du temps : 4 maîtres assistants chargés de la formation en langues,
- pour un deuxième tiers : 2 maîtres assistants chargés de la formation pédagogique,
- pour le dernier tiers : un maître de formation pratique (MFP), régente littéraire dans un athénée, et qui, à côté de ses tâches d’enseignante du secondaire, assure également des heures consacrées à la conciliation dans son école. Le maître de formation pratique intervient également dans d’autres sections du régendat de la Haute Ecole.

La coordination des AFP est assurée par les psychopédagogues.

- *Activités interdisciplinaires de construction de l’identité professionnelle (AICIP) et stages*

Les deux activités des AICIP (Identité de l’enseignant et Dossier de l’enseignant) sont prises en charge par une des deux psychopédagogues qui travaille exclusivement dans le régendat langues modernes (elle intervient dans les trois années de formation – c’est l’auteur de ce document). C’est également elle qui s’occupe du stage de sensibilisation professionnelle, dans lequel interviennent les maîtres de stage qui sont des enseignants du secondaire inférieur et du primaire.

➤ Autres intervenants

D’autres personnes interviennent ponctuellement dans le dispositif de formation : des enseignants en langues du fondamental et du secondaire, des inspecteurs de l’enseignement, des experts en langues et en méthodologie, des étudiants étrangers dans le cadre de programmes européens, un étudiant en psychopédagogie en stage dans la section.

Interactions entre les différents acteurs

Des réunions de concertation ont regroupé les formateurs dans le but de définir les compétences, les objectifs, la méthodologie et l’organisation pratique. En cours d’année, des réunions ont abordé le déroulement des activités et examiné les réajustements nécessaires.

Les deux psychopédagogues se réunissent pour

- organiser l’information,
- proposer un calendrier général,
- élaborer un programme pour l’axe psychopédagogique,
- préparer concrètement des activités de formation.

Le travail de coordination est particulièrement lourd : il nécessite de prendre en compte les divers aspects des AFP, les heures prévues à cette tâche étant largement dépassées dans la pratique. Pour la coordination, il faut en effet : s’informer de façon précise sur les directives, en discuter avec les différents acteurs, penser à la planification, à la structure et à la cohérence de la formation, aux interactions, à l’organisation pratique, aux contacts nécessaires... Bref, tout un programme qui prend pas mal de temps.

La psychopédagogue, qui intervient dans la présente recherche, participe aussi au projet « Insert prof » développé par le Service de didactique générale et de méthodologie de l'enseignement secondaire (Université de Liège) qui aborde plus spécifiquement la problématique du Dossier de l'enseignant, et rencontre, dans le cadre de ce projet, des enseignants d'autres Hautes Ecoles.

Acteurs impliqués indirectement dans le dispositif

A côté des acteurs impliqués directement dans le dispositif, d'autres personnes sont également concernées et interviennent indirectement :

- l'ensemble des organes de décision et de conseil de la Haute Ecole, pour toutes les décisions concernant l'organisation, l'encadrement, l'évaluation...
- les autres collègues de la Haute Ecole, notamment ceux des autres sections pédagogiques concernées par l'application du Décret.

I COMME INVENTAIRE

Fonctions du dispositif

Sur base des directives officielles, nous avons défini les fonctions essentielles du dispositif.

Fonctions générales pour l'ensemble des activités qui composent le dispositif

- Susciter chez les futurs enseignants le **développement de pratiques réflexives**, entraînant leurs capacités de réflexion, d'analyse et de distanciation critique.
- Susciter l'acquisition progressive par eux d'une **identité professionnelle positive**.

Fonctions spécifiques aux différentes activités

➤ Fonctions des AFP

- Placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : donner du sens aux apprentissages théoriques.
- Préparer les observations et analyser les réalités rencontrées lors des stages.
- Observer et expérimenter de l'intérieur les différentes composantes de la profession.
- Développer
 - des compétences méthodologiques,
 - des compétences relationnelles,

- des attitudes propres à un enseignant : sens des responsabilités, rigueur et organisation du travail, autonomie, esprit d'initiative.
- Acquérir progressivement de la confiance en soi.
- Développer des habitudes de travail en équipe.

➤ Fonctions des AICIP

▪ *Fonctions communes à l'Identité de l'enseignant et au Dossier de l'enseignant*

- Exprimer et analyser la motivation en ce qui concerne le choix des études.
- Faire un travail approfondi de réflexion sur les représentations qu'ont les futurs enseignants de leur profession.
- S'informer sur la réalité du métier, sur les missions confiées par la société aux enseignants, confronter ces aspects avec leurs représentations.
- Faire évoluer favorablement l'image qu'ils ont de la profession.
- Réaliser un diagnostic personnel : identification des points forts, des difficultés, des améliorations possibles.
- Se projeter dans l'avenir : se voir petit à petit comme enseignant et préparer un projet personnel dans lequel les étudiants
 - . se fixent des objectifs de formation,
 - . mettent en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre.
- Inculquer l'habitude du questionnement sur la réalité scolaire.

▪ *Fonctions plus spécifiques au dossier de l'enseignant*

- Favoriser une auto-évaluation continue, analytique et positive.
- Favoriser la progression en analysant des expériences.
- Confronter l'auto-évaluation avec l'évaluation réalisée par les formateurs.
- Constituer un bilan des compétences acquises.

➤ Fonctions des stages

- Faire découvrir la réalité du monde scolaire.
- Confronter les représentations des futurs enseignants avec la réalité perçue.
- Apprendre à observer et à analyser des faits, à synthétiser ses observations, à formuler des hypothèses explicatives, à exprimer son opinion.
- Mettre en pratique sur le terrain les différentes compétences entraînées dans les autres activités de formation, en particulier dans les AFP.
- Favoriser l'auto-évaluation formative.

Compétences entraînées par le dispositif

Parmi les compétences citées dans le Décret, nous pensons que le dispositif de formation **entraîne** - il s'agit d'étudiants de 1re - surtout les compétences suivantes :

- Porter un regard réflexif sur sa pratique.
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
- Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
- Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession.
- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe, ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
- Être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer sa profession telle qu'elle est définie dans les textes légaux de référence.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.
- Travailler en équipe au sein de l'école.

Les étudiants ont été informés des compétences visées par le dispositif par divers moyens :

- dans le cadre des différentes activités de formation, par le contrat pédagogique et par des documents complémentaires d'information ;
- la brochure « Dossier de l'enseignant » a été distribuée aux étudiants et a été utilisée dans le cadre des AICIP (identité de l'enseignant).

Organisation

Afin de sauvegarder le lien entre les AFP, les AICIP et le stage de sensibilisation professionnelle, nous avons pensé regrouper ces différentes activités sur une journée par semaine tout au long de l'année académique. Le volume horaire de ces activités se montant à 240 h, celles-ci pouvaient être réparties sur 30 mardis, à raison de 8 h par mardi. Néanmoins, pour l'efficacité de la formation, nous avons préféré raccourcir les journées en séparant - dans le temps - les AICIP (le lundi) et les AFP (le mardi).

Le stage de sensibilisation professionnelle se déroule également le mardi : les heures de ce stage ont été réparties sur 5 journées et sont donc « encadrées » par les heures d'AFP.

Deux ateliers de formation professionnelle comptant chacun une quinzaine d'étudiants ont été mis sur pied et fonctionnent en parallèle. Le regroupement des étudiants varie selon les objectifs poursuivis, le contenu abordé, la méthode utilisée : travaux collectifs, en groupes ou individuels.

Les activités de formation portant sur **l'Identité de l'enseignant** se déroulent, pour des raisons de calendrier, pendant le premier semestre. La construction de l'identité professionnelle étant un processus de longue haleine, se poursuivra bien entendu le reste de l'année ainsi que les années suivantes.

Pour le **Dossier de l'enseignant**, il s'agit d'un travail personnel reflétant le parcours de l'étudiant.

Le dossier se constitue tout au long de l'année. Les étudiants devraient le continuer les années suivantes et ensuite ultérieurement, lors de l'exercice de leur profession.

Après avoir communiqué les consignes pour son élaboration, le professeur de psychopédagogie accompagne les étudiants dans ce travail ; il se tient à leur disposition, examine régulièrement la confection des dossiers et discute avec chaque étudiant de la démarche pratiquée et du contenu abordé.

Lien entre les AFP, les AICIP et les stages

Le dispositif constitue une **unité fonctionnelle** : les différentes activités de formation qui le composent - AFP, AICIP et stages - sont en effet étroitement liées, du point de vue non seulement de leurs objectifs, mais aussi au niveau de leur organisation et par l'aller-retour effectif entre eux. Ainsi, en ce qui concerne les stages, l'observation réalisée par les étudiants est préparée lors des AFP et des AICIP, et exploitée lors de ces mêmes activités.

L'articulation entre les trois types d'activités du dispositif est intéressante. Elle permet aux étudiants de s'interroger à propos de la réalité des tâches professionnelles, et de s'organiser pour rechercher les informations qu'ils souhaitent. Elle leur permet également de confronter leurs représentations avec la réalité, et de développer une pratique réflexive indispensable dans le cadre de l'exercice de leur profession.

Méthodologie

La méthodologie pratiquée sollicite la **participation active** des étudiants et **leur découverte progressive des différents aspects de la profession**. De plus, cette découverte, loin d'être une fin en soi, conduit à l'acquisition des apprentissages, eux-mêmes justifiés par les observations réalisées.

Nous pensons que cette méthodologie est d'autant plus importante à pratiquer avec de futurs enseignants, que ceux-ci devraient pouvoir la mettre en œuvre dans leur propre pratique pédagogique. Ce qui, par ailleurs, devrait encore renforcer leur professionnalisation.

Dans ce cadre, le rôle des maîtres assistants et du MFP n'est évidemment plus de transmettre leurs connaissances. Leur rôle consiste plutôt, comme le veut l'approche pédagogique centrée sur l'apprenant, à mettre les étudiants dans des situations impliquantes, à leur faire vivre des expériences de formation et à stimuler leur réflexion. En résumé, leur rôle consiste principalement à faciliter l'apprentissage des étudiants et à susciter chez eux le développement du projet d'enseigner.

Démarche générale

Le découpage du **stage de sensibilisation professionnelle** en plusieurs séances d'octobre à avril (quatre au secondaire et une au primaire), permet une meilleure préparation et une exploitation plus approfondie des observations lors des AFP et des AICIP.

Chaque séance d'observation de ce stage poursuit des objectifs spécifiques, définis en fonction des différents aspects à découvrir, de ce qui a été abordé en classe (problèmes évoqués, aspects théoriques...) et des remarques ou interrogations des étudiants.

Ces objectifs sont communiqués aux étudiants, de même que les consignes d'observation relatives à chaque séance.

Après l'observation, les étudiants réalisent un rapport de stage à propos duquel des consignes leur sont également communiquées. Les fonctions de ce rapport sont multiples : analyser les différents aspects de la réalité, apprendre à verbaliser et à communiquer son expérience, pouvoir décrire le plus objectivement possible ce qui a été observé, exprimer son opinion personnelle et la justifier, s'interroger et chercher des réponses. Une partie du rapport est également consacrée à la réflexion des étudiants à propos de l'évolution de leurs représentations, à l'expression de leurs sentiments, de leurs émotions :

Quel est votre degré de satisfaction ?

Qu'est ce qui vous plu, déplu, étonné ?

Quelles sont vos découvertes ?

Comment votre image de la profession a-t-elle évolué ?

Pour favoriser l'échange et la confrontation des points de vue, de petits groupes composés de deux ou trois étudiants se sont constitués pour les stages – mais tous les étudiants de 1re ne travaillent pas de cette façon.

Durant les **AFP** et les **AICIP** suivants, un échange d'idées entre étudiants et formateurs a ensuite lieu. Objectifs de cet échange : verbaliser et communiquer ses découvertes - ce qui favorise la prise de conscience de la réalité, la précision et la structuration des idées -, partager ses expériences, exprimer ses sentiments.

Suite à cet échange, des aspects théoriques sont parfois abordés, selon le cas, dans le but d'apporter des éléments de connaissances jugés indispensables, d'organiser et d'enrichir la réflexion personnelle.

On peut donc dire que les séances d'observation constituent un aboutissement, puisqu'elles permettent de concrétiser ce dont on parle en classe, mais aussi un point de départ vers de nouveaux acquis et vers de nouvelles interrogations.

Activités d'observation

Lors des stages, les étudiants sont « plongés » dans **l'école**, et amenés à rencontrer progressivement, avec un regard de futurs enseignants, les différents ingrédients qui la composent : l'ensemble de la communauté éducative, les constituants matériels (locaux,

matériel) de l'école, son organisation et son fonctionnement (projet pédagogique, règlement, occupation des lieux, emploi du temps, activités scolaires et extra-scolaires...), les conditions favorisant ou non la qualité de la vie à l'école, les problèmes, les solutions mises en œuvre ou possibles...

Pour ce qui est des **enseignants**, les étudiants découvrent la réalité de la profession : le nombre et la variété des différentes tâches qui ne sont pas que pédagogiques, les tâches à effectuer en dehors de la réalisation des leçons, les problèmes multiples et variés qu'ils rencontrent dans l'exercice de la profession (problèmes méthodologiques, relationnels, liés aux contraintes matérielles...), leurs réactions à ces problèmes, la collaboration entre enseignants ou leur individualisme, leur enthousiasme ou leur déprime, comment ils continuent à se former...

Une chose étonne souvent les étudiants en stage : pouvoir fréquenter la salle des professeurs, être accueillis par le personnel - la direction, les maîtres de stage - comme de futurs collègues, et être considérés par les élèves comme de vrais enseignants.

Les étudiants redécouvrent aussi le monde des **élèves**, leurs intérêts, les difficultés qu'ils rencontrent (difficultés d'ordre scolaire, familial ou autre), leur environnement socioculturel, les facteurs qui facilitent ou qui entravent leur épanouissement et leurs apprentissages, l'hétérogénéité des classes.

Autres activités de découverte de la profession :

- En plus des stages, la découverte du contexte professionnel se réalise également par **d'autres activités** prises en charge par les formateurs. En particulier par le **maître de formation pratique** qui apporte son témoignage en tant qu'enseignant actuellement actif dans le secondaire, et qui aborde avec les étudiants diverses problématiques. Par exemple, les tâches concrètes qu'il effectue, la réalisation de la conciliation dans son école, la communication avec les parents, l'élaboration d'un contrat de classe, les problèmes que connaissent les élèves...
- A côté des échanges avec le MFP, différentes activités permettent aux étudiants de découvrir la réalité et de s'interroger à son propos. Exemples : celles recourant à des supports audiovisuels ou informatiques (témoignages d'enseignants, visionnement d'activités pédagogiques...).
- Par ailleurs, lors des AFP, des mises en situation permettent également aux étudiants de vivre des expériences de formation. Exemples : préparations de leçon, micro-enseignement, jeux de rôles...

Activités de réalisation

Dans le cadre du dispositif de formation, différentes activités orientées vers la **réalisation de tâches concrètes** sont proposées aux étudiants. Les objectifs de ces tâches leur sont communiqués (sauf si l'effet de surprise doit jouer), de même que les compétences professionnelles entraînées.

Nous trouvons également important de situer explicitement ces activités dans la progression de leurs apprentissages, afin qu'ils en perçoivent bien le sens.

Autres points essentiels : la clarté des consignes - écrites si nécessaire -, la communication aux étudiants des critères et des procédures d'évaluation, le recours possible à des ressources humaines et matérielles, la faisabilité des activités, notamment en termes de temps disponible.

Le regroupement des étudiants dépend du type d'activité proposée : travail individuel, en groupes ou collectif.

Après un travail individuel ou en groupes, une synthèse a alors lieu. C'est un moment important : les étudiants communiquent leurs résultats - il leur est demandé d'intéresser leurs condisciples -, confrontent leurs idées. Ce qui nécessite de leur part la recherche et la mise en œuvre de moyens pour se faire comprendre et pour motiver : une présentation claire et structurée, la mise en évidence de l'essentiel, l'utilisation de supports pédagogiques divers. C'est également un moment important pour l'exercice de comportements relatifs à l'écoute des autres et à l'expression verbale devant un groupe (exercice de la voix, des déplacements, de la gestuelle).

En fin d'activité, une **évaluation** essentiellement de type formatif, est réalisée. Selon le cas, les étudiants s'auto-évaluent, soit individuellement, soit en groupes, soit de ces deux façons (qualité du produit, de la communication, du travail individuel et du travail de groupe...). Parfois nous leur demandons de s'attribuer une note et de la justifier, ce qui n'est pas toujours facile pour eux, certains étudiants ayant tendance à se juger sévèrement, d'autres au contraire s'octroyant généreusement des points, quelle que soit la qualité de leur travail. De leur côté, les formateurs évaluent également les travaux. Les différentes évaluations sont ensuite confrontées.

Après une activité, nous discutons souvent avec les étudiants du type de méthodologie utilisée. Ceci afin de leur faire prendre conscience de la nécessité d'une réflexion préalable aux choix pédagogiques, et pour les préparer progressivement à de tels choix.

Exemples d'activités réalisées

- Recherche et présentation de documents : Décret sur les Missions de l'école, projet pédagogique, projet d'établissement, règlement de l'école...
- Analyse de supports pédagogiques (écrits, audiovisuels, informatiques) et proposition d'utilisations de ces supports.
- Réalisation de supports explicatifs (ex : panneau sur l'apprentissage et l'enseignement).
- Participation, en tant qu'élèves ou observateurs à des leçons de langue données aux étudiants (italien).
- Préparation et réalisation d'activités pédagogiques extra-scolaires (ex : apprendre quelque chose à quelqu'un).
- Observation sur le terrain d'activités pédagogiques.
- Préparation de telles activités et réalisation devant les autres étudiants.
- Préparation et réalisation d'activités de communication, souvent sous forme de jeux.

- Réalisation de jeux de rôles (ex : sur le type de relation pédagogique).
- Elaboration de réseaux conceptuels (ex : sur l'école).
- Réalisation d'interviews du personnel travaillant dans les écoles.
- Prise en charge de courtes activités d'enseignement en situation réelle, lors du stage d'observation participante.

Outils pédagogiques

Les **ressources matérielles** mises à la disposition des étudiants à la Haute Ecole sont de divers ordres : documents écrits, audiovisuels et informatiques. Ces ressources se trouvent, soit dans les locaux habituels de formation, soit dans des locaux spécifiques (ex : plateaux multimédias, bibliothèque) et sont la plupart du temps accessibles pendant les activités du dispositif.

Pour préparer la pratique, il est suggéré aux étudiants de se constituer progressivement des dossiers regroupant de la documentation et des références. De plus, un accent important étant mis, particulièrement en 1^{re}, sur l'acquisition du bagage linguistique, les professeurs de langues incitent les étudiants à consulter des outils de référence pour vérifier leurs connaissances personnelles en matière de vocabulaire, de syntaxe, de prononciation...

Lors de leurs stages, les étudiants recueillent de la documentation variée qu'ils annexent à leurs rapports de stage : textes officiels, documents administratifs, courrier destiné aux parents, documents pédagogiques pour les élèves, travaux d'élèves...

Par ailleurs, pour le Dossier de l'enseignant, il est demandé aux étudiants de rechercher et d'analyser des documents de sources variées. Par exemple, des livres, des extraits de journaux et de revues, des films, des reportages télévisés... Les étudiants peuvent exploiter ces documents de différentes manières : les résumer ou les commenter, noter ce qu'ils ont appris, ce qui les a étonnés, relier leur contenu avec celui abordé dans le cadre des activités de formation. Objectifs de ces activités : approfondir et personnaliser la formation, et constituer l'embryon de la formation continuée.

Le travail de consultation et d'utilisation des documents par les étudiants n'est pas chose facile. En effet, certains étudiants préféreraient que les formateurs les leur fournissent, et donc qu'ils ne doivent pas trop chercher. Et même lorsque les documents sont mis à la disposition des étudiants, ces derniers n'éprouvent pas toujours le besoin de les consulter. Par ailleurs, nous constatons que les étudiants présentent des difficultés - cognitives, méthodologiques ainsi que des difficultés liées à l'acquisition du français -, qui entravent ces tâches : difficulté de comprendre un message oral ou écrit, d'extraire d'un texte les idées essentielles, de synthétiser un document sans se perdre dans des détails inutiles et en structurant le contenu, de donner son avis personnel. Ces difficultés font d'ailleurs l'objet de remédiations spécifiques dans le cadre du cours de Maîtrise de la langue, ainsi que, dans la mesure du possible, lors des autres activités de formation.

Pour les **ressources humaines**, elles sont, soit intérieures à la Haute Ecole (formateurs impliqués), soit extérieures (maîtres de stage, personnes extérieures...).

Exemples d'activités

- Analyse de manuels de langues, et formulation de conseils d'utilisation de ces manuels.
- Analyse de différents documents (textes, vidéogrammes) dans le but d'identifier les missions de l'école. Confrontation du contenu de ces documents, des représentations des étudiants et des idées des maîtres de stage (recueillies par interview) avec le Décret « Missions de l'école ».
- Recherche sur Internet des textes officiels et de descriptions d'activités pédagogiques.
- Apport par le maître de formation pratique de documents relatifs à son école.
- Interview des maîtres de stage à propos de la préparation des leçons, des supports consultés ou utilisés...
- Analyse de CD Roms pour l'enseignement des langues.
- Consultation de manuels de référence pour préparer et réaliser des leçons.

P COMME PROFESSIONNALISANT

Mise en contextes d'action signifiants

La rencontre avec la réalité s'effectue dans le cadre des trois activités qui composent le dispositif, essentiellement lors des stages et des AFP. Cette rencontre se réalise de manière directe par l'observation du terrain, et de manière indirecte par différentes activités de formation.

L'observation est définie en fonction de la nécessité d'un contact, par les étudiants, avec le monde scolaire dans toute sa réalité et sa complexité.

Nous pensons en effet qu'il est préférable que les étudiants rencontrent, lors de leur observation, des situations authentiques, diversifiées et aussi représentatives que possible de celles que rencontrent les enseignants dans leur pratique professionnelle, plutôt qu'une réalité tronquée, voire idéalisée, qui ne leur donnerait pas une vision exacte de la réalité.

Nous pensons aussi que l'observation devrait permettre aux étudiants de se construire une image personnelle de l'école, grâce notamment au fait de pouvoir vivre et partager des expériences avec de vrais professionnels, ainsi qu'avec leurs condisciples.

Cette construction n'est pas simple : non seulement les étudiants ont un passé tout récent d'élèves, puisque la plupart d'entre eux proviennent soit du secondaire, soit du supérieur universitaire ou non universitaire, mais ils ont toujours ce statut. Il n'est donc pas facile pour eux, surtout au début de leur formation, de se représenter l'école, non plus seulement selon un point de vue d'élève, mais en tant que futur enseignant.

D'autres critères interviennent également pour choisir ce que les étudiants observeront : leurs intérêts et leurs interrogations, ainsi que la nécessité d'une progression, au niveau des contenus et des méthodes, dans leurs découvertes.

Réalisation d'activités et interactions

Nous pensons que la pratique de méthodes sollicitant la **participation active** des étudiants pourrait renforcer leur motivation, et donc leur implication dans la formation.

Il nous semble aussi que le fait de leur **faire vivre une expérience** pendant laquelle ils perçoivent, agissent, réfléchissent, ressentent des émotions, et donc réagissent globalement, devrait faciliter l'acquisition par eux des compétences professionnelles et, à plus long terme, celle d'une identité professionnelle forte et positive.

Autres caractéristiques qui pourraient également intervenir de façon favorable : le fait de devoir prendre des décisions et des initiatives, d'entraîner son autonomie, de réaliser des activités concrètes, significatives, proches des tâches professionnelles d'un enseignant, et fonctionnelles.

Par ailleurs, la dimension collective de ces activités nous paraît importante. En effet, les interactions permettent d'échanger des idées, de confronter les points de vue, de partager des sentiments, et donc de progresser dans la réflexion et dans l'action. Sans compter l'apprentissage du travail en équipe, nécessaire pour faire acquérir les compétences professionnelles requises par la pratique.

Enfin nous espérons que, ayant expérimenté personnellement l'efficacité des méthodes actives, les étudiants les pratiqueront ultérieurement avec leurs élèves.

Utilisation de ressources

Lors de la réalisation des différentes activités, nous essayons de promouvoir l'utilisation, par les étudiants, de **ressources matérielles et humaines**, susceptibles de les intéresser et de les faire progresser.

Objectifs en ce qui concerne les ressources : développer la curiosité et la motivation, apprendre à identifier les sources de renseignements, s'entraîner à la recherche, au choix et à l'analyse d'informations pertinentes, utiliser à bon escient les informations recueillies, comparer et vérifier ces informations, développer l'esprit critique.

En ce qui concerne l'utilisation des ressources, le rôle des formateurs est multiple : faire connaître ou rechercher les ressources existantes, mettre à la disposition des étudiants de la documentation utile, les guider dans l'observation et dans l'analyse, les initier à l'exploitation de supports pour leur enseignement.

L'utilisation adéquate des ressources devrait permettre aux futurs enseignants de développer les compétences professionnelles relatives à la construction de séquences pédagogiques, à la préparation et à la réalisation d'activités.

Réflexion dans et sur l'action

Les étudiants de 1re n'ayant réalisé jusqu'à présent que très peu d'activités d'enseignement en situation réelle (seulement lors de leur stage d'observation participante), la pratique réflexive à propos de telles activités n'en est évidemment qu'à ses débuts.

Néanmoins, la **réflexion relative à l'action** occupe une place importante dans la formation pratique. Concrètement, elle se réalise lors des exercices pédagogiques dans le cadre des AFP, et à l'occasion de l'observation des maîtres de stage. Elle s'entraîne également dans le cadre des AICIP lors d'activités traitant des compétences des enseignants, de leurs rôles et de leurs tâches professionnelles, des problèmes qu'ils rencontrent et des solutions appliquées ou possibles.

L'entraînement à la réflexion s'opère d'abord à propos de **l'anticipation**. Nous pensons qu'il est essentiel pour de futurs enseignants de prévoir les déroulements possibles des activités, les réactions multiples des élèves, dans le but notamment d'opérer progressivement des choix judicieux. D'autant que les enseignants doivent, dans leur pratique professionnelle, prendre sans arrêt des décisions : en ce qui concerne la matière à aborder, les compétences à entraîner, les objectifs pédagogiques, les méthodes, les situations d'apprentissage, les supports, les moments et les procédures d'évaluation, le type de relation pédagogique...

Il faut aussi remarquer que les enseignants doivent souvent prendre des décisions dans l'urgence, sans pouvoir bénéficier du recul nécessaire, et sont donc confrontés sans arrêt à l'imprévu. Exemples : des élèves qui ne comprennent pas, qui fournissent des réponses inattendues, qui posent des questions non programmées, un incident dans la classe, l'intervention inopinée d'éléments extérieurs.

Par rapport à l'enseignement des langues, il est également difficile de prévoir les situations linguistiques réelles auxquelles les élèves seront confrontés, afin d'adapter au mieux leur préparation.

Il faut aussi noter que cet enseignement nécessite particulièrement l'entraînement, chez les élèves, de stratégies de communication, impliquant l'anticipation. Exemples de telles stratégies : dans un dialogue, être capable d'anticiper les réactions verbales et non verbales de son interlocuteur, de les confronter avec le contenu réel de l'intervention, et d'adapter ses propres réponses aux réactions observées ; pouvoir, lors d'une lecture, anticiper le thème d'un texte à partir du titre ou d'illustrations, et ensuite confronter ses hypothèses avec le contenu réel. Vu l'importance de l'entraînement de l'anticipation chez les élèves qui leur seront confiés, il est évidemment normal d'y former les étudiants.

Certains facteurs pourraient faciliter l'anticipation : la projection par les étudiants dans leur futur métier - « Comment je me vois comme enseignant » -, la confrontation de leurs points de vue dans des travaux de groupes, la rencontre fréquente d'enseignants de terrain.

Il faut cependant noter qu'en ce qui concerne le régentat en langues germaniques, beaucoup d'étudiants choisissent ces études d'abord parce qu'ils aiment les langues, la communication, les voyages, et non par choix en priorité de l'enseignement. Certains étudiants, ne se voyant pas du tout devenir enseignants, surtout au début de la formation, éprouvent évidemment des difficultés à anticiper un avenir professionnel dans ce secteur. La motivation et les attentes relatives à la formation facilitent vraisemblablement ou freinent, selon le cas, le développement de la capacité à anticiper.

L'entraînement à **la réflexion** se réalise également **dans l'action et sur l'action**. Cet entraînement s'effectue notamment lors des exercices pratiques, réalisés à la Haute Ecole par des étudiants, et observés par d'autres au moyen d'outils (grille d'observation, questionnaire). Nous pensons que cet entraînement est facilité par la mise en situation - micro-enseignement, jeux de rôles -, par l'utilisation d'outils qui focalisent l'observation sur des points précis, ainsi que par l'auto-évaluation des étudiants et l'évaluation des formateurs, et par la confrontation de ces deux procédures.

D'autres situations permettent aussi de développer la réflexion à propos de l'action. Exemples : la réalisation d'activités concrètes nécessitant des prises de décision, la mise en situation lors d'apprentissages spécifiques (ex : exercices sur l'apprentissage de concepts, sur les formes de raisonnement), la réflexion des étudiants à propos de la justification des choix méthodologiques par les formateurs.

La réflexion dans l'action et sur l'action se réalise également lors des stages, notamment grâce aux consignes pour l'observation et pour la rédaction du rapport de stage, aux discussions avec les maîtres de stage à propos de leurs choix pédagogiques, du déroulement des activités et des résultats obtenus.

Les activités d'enseignement réalisées pendant le stage d'observation participante font également l'objet d'une auto-évaluation. Ces activités sont ensuite discutées lors des AFP, et améliorées par les étudiants.

Conceptualisation, préparation du transfert

Nous pensons que la conceptualisation est utile, non pas en tant que telle, mais pour **favoriser le transfert aux situations professionnelles réelles**.

Exemples d'activités où nous essayons de la développer

- A partir de l'observation du terrain, nous demandons aux étudiants de **formuler des questions**. Exemples de questions notées dans leur rapport de stage :
 - *Comment motiver les élèves ?*
 - *Que faire pour éviter la violence à l'école ?*
 - *Que faire avec une classe hétérogène du point de vue du niveau en langue ?*

– *Comment préparer ses leçons ?*

Ce faisant, nous espérons que la rencontre avec la réalité interpelle les étudiants et suscite chez eux des interrogations. Notre premier souci n'est pas de répondre directement à ces questions. Nous souhaitons en effet que les étudiants examinent si leurs questions sont récurrentes par rapport à d'autres situations (autres classes, autres enseignants), qu'ils précisent progressivement les questions posées et qu'ils recherchent eux-mêmes les réponses lorsque c'est possible.

Pour cela, différentes **stratégies** sont mises en place en fonction des questions posées :

- soit les étudiants confrontent leurs questions et cherchent des éléments de réponse (bibliothèque, Internet, intervenants, maîtres de stage, autres cours...) qu'ils échangent ensuite entre eux ;
- soit nous leur communiquons des documents complémentaires et des questions s'y rapportant afin de guider leur lecture. Les réponses à ces questions sont formulées individuellement ou en groupes, puis échangées et discutées avec le groupe classe.

A partir des informations recueillies, nous élaborons alors avec les étudiants des implications pédagogiques transférables à la pratique.

- Nous sollicitons chez les étudiants **l'expression de leur vécu, de leurs émotions**.

Par exemple, après l'observation, lors des AFP, nous trouvons important que les étudiants s'expriment « à chaud » par rapport à leurs observations.

Exemples de questions posées :

- *Qu'avez-vous aimé ?*
- *Qu'avez-vous ressenti ?*
- *Que n'avez-vous pas apprécié ?*

Cette verbalisation au niveau affectif est essentielle : elle permet de mettre des mots sur des émotions, de prendre du recul, de partager avec les autres, voire de dédramatiser certaines situations. Les étudiants apprécient particulièrement ces moments.

Dans les rapports de stage et dans le Dossier de l'enseignant, nous demandons aussi aux étudiants de prévoir, à côté d'un contenu centré sur le cognitif, un contenu à caractère davantage affectif.

- Lors des préparations et des réalisations d'activités pédagogiques qui se déroulent pendant les AFP, nous sollicitons chez les étudiants **l'intégration progressive des acquis** (savoir, savoir-être et savoir-faire) et **l'application de ceux-ci dans la pratique**. Ceci pour préparer le transfert aux activités pédagogiques réelles qu'ils rencontreront lors des stages d'enseignement.

Evaluation

Au sein du dispositif, l'évaluation revêt différentes formes.

- L'ensemble des activités fait l'objet d'une **évaluation formative**. L'accent est mis la réalisation de progrès par les étudiants : identification des points forts et des difficultés, remédiations possibles.
- Une **auto-évaluation** est réalisée. Elle a pour buts la pratique par les étudiants d'une évaluation analytique, continue et régulatrice, et la préparation de leur autonomie. Cette auto-évaluation est ensuite confrontée avec l'évaluation réalisée par les formateurs. Elle est réalisée à propos de différentes activités.

Exemples

- Auto-évaluation individuelle et/ou en groupes de travaux divers (préparations de leçons, réalisation d'activités...) portant sur la démarche, l'organisation, les résultats...
- Après les séances d'observation, les étudiants évaluent leur degré d'implication, leurs découvertes...
- Dans le Dossier de l'enseignant, ils ont rédigé un C.V. mettant en évidence leurs points forts et leurs difficultés relatives à l'enseignement, ainsi que des pistes concrètes d'amélioration.
- Ils ont réalisé une auto-évaluation portant sur la réalisation de ce dossier.
Exemples de questions posées :
 - *Comment avez-vous confectionné le dossier ?*
 - *Pourquoi avez-vous choisi tel document ?*
 - *Qu'est-ce que cela vous a apporté au niveau personnel ?*
 - *Quelle note vous mettez-vous ? Justifiez cette note.*

Font également l'objet d'une auto-évaluation

- les procédures mises en œuvre : Comment avez-vous observé ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Qu'avez-vous noté ? A quel moment ?
- les méthodes de travail : Comment étudiez-vous le vocabulaire ? Comment prenez-vous note ? Comment avez-vous fait le résumé ?
- Pour les travaux à effectuer, des **critères** sont communiqués aux étudiants ou élaborés avec eux. Exemples : pour les rapports d'observation, pour le Dossier de l'enseignant, pour des activités de réalisation...
- A côté de l'évaluation formative, une **évaluation certificative** a été mise en place.
 - Pour le Dossier de l'enseignant : note pour la réalisation (dossier constitué selon les critères définis, pour la démarche de sa réalisation et la qualité de l'auto-évaluation).
 - Pour l'Identité de l'enseignant : par un examen écrit.
 - Pour les AFP et les stages : note collégiale attribuée par l'ensemble des formateurs lors d'un conseil de classe.

Identité

Une réflexion sur l'**identité professionnelle** est développée dans les différentes activités qui composent le dispositif.

Nous pensons que l'appropriation de cette identité ne peut se faire que très lentement au long des études, et lorsque les étudiants deviendront enseignants. L'appropriation progressive de l'identité pourrait être facilitée par certaines conditions que nous essayons d'aménager :

- la prise de conscience, l'expression et l'analyse par les étudiants de leurs représentations ;
- le partage, la discussion en groupes à propos de ces représentations ;
- leur projection dans l'avenir et l'explicitation progressive d'un projet professionnel au moins à moyen terme ;
- leur capacité à s'auto-évaluer ;
- la rencontre sur le terrain d'enseignants enthousiastes et compétents ;
- la rencontre de situations diversifiées, représentatives de la réalité ;
- la pratique réflexive de l'enseignement en situation réelle ;
- le développement de la connaissance de soi, de l'autonomie, de la confiance en soi, du sens des responsabilités, de l'esprit d'initiative...

Motivation

Par rapport à l'identité professionnelle, la **motivation** joue évidemment un rôle essentiel : elle conditionne totalement son émergence.

Nous essayons de proposer aux étudiants

- des activités ayant du sens, en relation directe avec la réalité des écoles et des classes,
- une évaluation formative qui leur permette de progresser,
- des activités favorisant le développement de leur autonomie et d'un engagement responsable.

R COMME REFERENCES

- ALTET Marguerite, *La formation professionnelle des enseignants*, Paris, PUF, 1994.
- BECKERS Jacqueline, *Amorcer chez les futurs enseignants la construction d'un habitus de patricien réfléchi : l'articulation de quelques dispositifs de formation au paradigme socio-constructiviste*, communication présentée au colloque sur le constructivisme, Genève, septembre 2000.
- BECKERS Jacqueline, *Préparer de futurs enseignants à développer les compétences essentielles chez tous leurs élèves : les enjeux d'une réforme*, communication présentée lors de l'Université d'été, Liège, août 2001.

- PAQUAY Léopold, ALTET Marguerite, CHARLIER Evelyne et PERRENOUD Philippe (éds), *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?* Bruxelles, De Boeck, 1996.
- PAQUAY Léopold et SIROTA Régine, Le patricien réflexif. Diffusion d'un modèle de formation, in *Recherche et formation*, n° 36, octobre 2001.

O COMME OBSERVATIONS

Le dispositif étant récent, nous ne disposons pas du recul nécessaire pour pouvoir formuler des observations approfondies.

Néanmoins, compte tenu du déroulement des activités durant l'année 2001-2002, les formateurs se proposent d'introduire différentes **modifications**.

Plusieurs de ces modifications s'inspirent directement de la participation à la recherche sur les dispositifs professionnalisants.

- Améliorer la cohérence du dispositif : renforcer les contacts entre les formateurs, améliorer la coordination, notamment en y consacrant plus de temps et en définissant mieux les tâches qui en relèvent.
- Organiser assez tôt dans la formation le contact avec le terrain pour permettre aux futurs enseignants de découvrir assez vite les réalités de l'enseignement, d'articuler encore mieux ce contact avec l'Identité de l'enseignant et le Dossier de l'enseignant.
- Augmenter le contact des étudiants avec le terrain : prévoir davantage de séances d'observation dans le cadre des AFP.
- Organiser un stage de sensibilisation professionnelle d'une semaine d'affilée, afin que les étudiants perçoivent la continuité de l'enseignement, la progression des apprentissages et l'évolution des élèves.
- Mettre plus l'accent sur des activités concrètes de réalisation par les étudiants.
- Amplifier encore la pratique réflexive.
- Entraîner les méthodes de travail des étudiants.
- Travailler les écrits réflexifs en ce qui concerne le rapport à l'écriture des étudiants et la méthodologie qui pourrait favoriser l'émergence et le développement de l'identité professionnelle. Ce travail s'effectuera dans le cadre de la recherche avec le Service de didactique générale et de méthodologie de l'enseignement de l'Université de Liège.

S COMME SYSTEMES

Place du dispositif dans le contexte institutionnel

- **Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents**

Point central de ce Décret : la professionnalisation du métier d'enseignant par la revalorisation de la formation initiale, ainsi que l'appropriation, par les futurs enseignants, d'une identité professionnelle forte et socialement reconnue.

Pour atteindre cette professionnalisation, le Décret a défini treize compétences que l'ensemble des futurs instituteurs et régents devrait acquérir dans le cadre de leur formation initiale

Sur base de ces compétences, le Décret a prévu six axes de formation qui regroupent chacun différentes activités d'enseignement.

Directives officielles concernant le dispositif de formation

Nous reprenons ici le contenu des directives qui s'appliquent aux activités qui composent le dispositif de formation : les ateliers de formation professionnelle, les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle et les stages.

- ✓ Les ateliers de formation professionnelle

Objectifs

Permettre l'acquisition de savoir-faire :

- observer, analyser et expérimenter les différentes composantes de la profession,
- faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif à leur sujet.

Organisation

Volume horaire pour la 1^{re} année : 180 h.

Déroulement : un jour par semaine.

Activités liées aux AICIP et aux stages.

Caractéristiques

- Les AFP ne doivent pas être le lieu d'exposés théoriques.

- Les AFP constituent un lieu privilégié, un « laboratoire » où le futur enseignant peut s'essayer à la pratique professionnelle.
- Les activités de formation peuvent être de nature diverse (vidéo, déplacement dans une classe, matériel didactique, modèles théoriques à mettre à l'épreuve, activités de simulation...). Au besoin, elles peuvent être médiatisées.
- Les AFP devraient permettre d'installer des pratiques de décentration et d'échanges entre les étudiants afin que ces comportements subsistent durant la carrière professionnelle.
- Lors des AFP, les étudiants devraient pouvoir analyser les stages, en particulier les réalités, les réussites et les obstacles rencontrés.
- L'évaluation des AFP est essentiellement formative : diagnostique, régulatrice et personnalisée, même si la participation aux AFP peut donner lieu à un rapport d'évaluation certificatif en fin d'année.

Encadrement

- Les AFP sont assurés par des maîtres assistants, chargés de cours, chefs de travaux ou professeurs chargés de la formation pédagogique pour un tiers, ceux chargés de la formation disciplinaire pour un autre tiers, et des maîtres de formation pratique pour le dernier tiers.
 - Le maître de formation pratique (MFP) est un nouvel acteur pédagogique. C'est un instituteur préscolaire ou primaire ou un régent nommé ou engagé à titre définitif dans son établissement. Il est engagé maximum à mi-temps dans la Haute Ecole et conserve l'autre mi-temps au moins dans son école. Le rôle du maître de formation pratique n'est pas d'enseigner, mais de témoigner d'une pratique professionnelle. Il apporte un éclairage concret et pragmatique à travers des exemples, des expériences vécues dans sa classe.
 - Le rôle des intervenants est celui d'accompagnateurs, de témoins avertis qui mettent leurs compétences à la disposition du futur enseignant, qui organisent et animent des activités susceptibles de faire émerger les compétences professionnelles attendues.
 - Le coordinateur des AFP est le professeur de psychopédagogie.
- ✓ Les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle

Objectif

Favoriser la construction de l'identité professionnelle du futur enseignant.

Organisation

En interdisciplinarité.

Activités couplées avec un stage ou une activité pratique.

Deux activités de ce type en 1^{re} année : l'identité enseignante et le dossier de l'enseignant.

Volume horaire : 18 h par activité.

Encadrement

Il est assuré par des maîtres assistants, chargés de cours, chefs de travaux ou professeurs. Des experts extérieurs peuvent également intervenir. Le professeur de psychopédagogie est l'intervenant principal, ce qui n'exclut pas l'intervention possible d'autres enseignants ou personnes ressources.

Particularités des deux activités de formation

1. L'Identité enseignante

Objectifs :

- développer une conscience des stéréotypes et des préjugés sur la fonction enseignante,
- permettre à l'étudiant de s'interroger sur son projet personnel et sur l'image qu'il a de la profession.

Activité couplée avec le premier stage pédagogique : le stage de sensibilisation professionnelle.

2. Le Dossier de l'enseignant

Il s'agit d'un portfolio personnel dans lequel l'enseignant archive toutes les démarches qu'il accomplit afin de parfaire sa formation.

Objectifs :

- permettre à l'étudiant, et plus tard à l'enseignant, de se définir sur le plan professionnel (repérer des lacunes personnelles, valoriser des acquis antérieurs ou des points forts...),
- orienter sa formation dès la formation initiale et également au-delà.

Activité couplée avec le deuxième stage pédagogique : le stage d'observation participante.

✓ Les stages

Objectifs

Evaluer les exigences de la formation et de la profession.

Tester sa motivation et voir sa capacité à se projeter dans la profession enseignante.

Organisation

Volume horaire pour chaque stage : 24 h.

Retour des étudiants une fois par semaine à l'école pour analyse et régulation, dans le cadre des AFP.

Regroupement des étudiants par deux au sein d'une même implantation.

Caractéristiques

Pas de réalisation de tâche pour laquelle l'étudiant n'est pas formé.

Au second semestre, et avec l'accord du titulaire de classe, possibilité d'assister l'enseignant dans certaines tâches, mais pas de séquence pédagogique assurée seul.

Accompagnement du maître de stage dans toutes les dimensions de sa tâche.

En cas de redoublement, pas de dispense pour les stages.

Encadrement

Par les enseignants de la Haute Ecole et par les maîtres de stage.

Le maître de stage : modèle pour l'étudiant, mais il doit l'aider à dépasser le cadre de la reproduction au profit d'une pratique professionnelle réflexive.

Evaluation formative permettant la progression des étudiants.

• **Intégration du dispositif à la Haute Ecole Charlemagne**

Dans le courant de 2001, avant la date d'entrée en vigueur du Décret, le texte de celui-ci, ainsi que les circulaires relatives à son application, ont été transmis par le Ministère à l'ensemble des Hautes Ecoles.

Des réunions d'information regroupant les directions des catégories pédagogiques concernées ont également été organisées par le Ministère.

A la Haute Ecole Charlemagne, la préparation de la mise en œuvre du Décret a été réalisée par différents moyens :

- réunions d'information pour l'ensemble du personnel enseignant,
- concertation, par la Direction de la catégorie pédagogique et les enseignants des différentes sections – instituteurs primaires, instituteurs préscolaires, régendats – pour décider des modalités pratiques d'application (répartition du volume horaire, calendrier, activités de formation, évaluation, coordination),
- réunions entre enseignants d'une même section pour définir les objectifs des activités, le contenu abordé et la méthodologie, pour planifier et préparer des séquences de formation.

En ce qui concerne les nouveaux étudiants de 1re, ils ont été informés par différents moyens :

- rencontre personnelle pendant les journées « Portes ouvertes » et lors de leur inscription,
- distribution de la brochure « Devenir enseignant »,
- information orale et écrite lors de la rentrée et dans le cadre des différentes activités de formation.

Nous avons constaté qu'un bon nombre des étudiants étaient au courant qu'une formation remaniée les attendait ; mais, la plupart du temps, ils ignoraient la nature des modifications introduites.

Durant l'année 2000-2001, les étudiants de chaque année d'études avaient été informés des orientations futures de la formation, en particulier ceux de première. Il était en effet

important, d'une part, que l'ensemble des étudiants soit au courant de la validité de leur diplôme, indépendamment du Décret, d'autre part, que les étudiants de première sachent à quoi s'en tenir en cas de redoublement.

La Haute Ecole Charlemagne

La Haute Ecole Charlemagne possède une solide expérience dans le domaine pédagogique. Rappelons d'abord que c'est en 1874 que fut créée, sur son site des Rivageois, l'Ecole Normale Primaire organisée par l'Etat.

Cinq ans plus tard, en 1879, fut annexée à cet établissement la première Ecole Normale Moyenne pour filles mise en place par les pouvoirs publics. Cette création constitue un moment important dans l'histoire de l'enseignement en Belgique, et en particulier de l'enseignement des filles : les premières régentes destinées aux nouvelles écoles moyennes pour filles de l'Etat furent diplômées dans cet établissement.

Instaurée en 1996, la Haute Ecole Charlemagne réunit dans un projet pédagogique, social et culturel commun trois instituts supérieurs :

- l'Institut supérieur pédagogique et économique de la Communauté française « Les Rivageois » à Liège ;
- l'Institut supérieur pédagogique, économique et paramédical de la Communauté française de Verviers – Huy ;
- l'Institut supérieur industriel de Huy – Verviers – Gembloux.

Au total, cinq catégories y sont représentées : les catégories agronomique, économique, paramédicale, pédagogique, pédagogique et technique.

En ce qui concerne la catégorie pédagogique, la Haute Ecole Charlemagne organise la formation

- des enseignants du fondamental : sections normale préscolaire et normale primaire ;
- des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur : sections éducation physique, français et français langue étrangère, français et morale, langues germaniques, mathématiques, sciences (biologie, chimie, physique), sciences économiques et sciences économiques appliquées, sciences humaines (histoire, géographie, sciences sociales) ;
- des éducateurs spécialisés.

Organisée par la Communauté française, la Haute Ecole Charlemagne relève de l'enseignement officiel et applique le principe de neutralité, en respectant les conceptions philosophiques des membres du personnel et des étudiants.

Elle fait siens les objectifs définis dans le « Projet éducatif de l'enseignement de la Communauté française » et dans le Décret du 5 août 1995.

Missions de la Haute Ecole Charlemagne

Ces missions figurent dans le « Projet pédagogique, social et culturel » de la Haute Ecole Charlemagne.

Parmi ses missions prioritaires, la Haute Ecole

- assure la formation initiale,
- est un lieu d'intégration sociale et culturelle : « creuset de valeurs »,
- est un lieu de confrontation et d'analyse : « creuset d'innovations »,
- assure la « recherche et développement »,
- assure la formation continuée, quand il y a lieu,
- propose des services à la société,
- entretient la collaboration avec les milieux socio-économiques,
- constitue un centre de documentation de référence et de démonstration.

La Haute Ecole s'ouvre au monde éducatif, social, économique et culturel de la Zone de Liège, de la Région wallonne, de la Communauté française, de Belgique, des autres pays en

- contribuant à l'éducation permanente, à la formation en alternance, à l'enseignement à distance,
- mettant ses outils à la disposition des professionnels,
- mettant en valeur le patrimoine local,
- collaborant à des actions menées par des pouvoirs publics ou le monde associatif,
- organisant des symposiums, des expositions et des conférences,
- associant des experts extérieurs aux différentes phases de la formation, afin d'être en prise directe avec les réalités du terrain.

Objectifs poursuivis

Pour atteindre les objectifs généraux de l'enseignement supérieur (Décret du 5 août 1995), la Haute Ecole poursuit les objectifs suivants :

- préparation des étudiants à leur rôle de citoyen responsable au sein de la société,
- promotion du développement et de l'épanouissement de l'étudiant,
- formation des étudiants en vue de leur permettre de jouer un rôle actif dans le monde socio-économique.